

REGLEMENT DU CONCOURS

Zvolte si Francii – Gaudeamus Brno 2018

En partenariat avec Volotea et l'Alliance française de Brno

Article 1. Objet du Concours

L'Institut français de Prague et Campus France République tchèque organisent, dans le cadre du salon Gaudeamus à Brno du 23 au 26 octobre 2018, et en partenariat avec Volotea et l'Alliance française de Brno, un concours photo intitulé *Zvolte si Francii*.

En participant à l'animation photo sur le stand « Studium po francouzsku - #choosefrance », les participants voient leur photo publiée sur la page facebook de Campus France République tchèque. Les 3 photos ayant été le plus « aimées » par les internautes sont déclarées gagnantes.

Article 2. Participation au Concours

2.1 La participation à ce concours est gratuite et ouverte à tous sans limite d'âge. Ne peuvent pas participer les personnes impliquées directement dans l'organisation, la réalisation, la mise en œuvre, la promotion et l'animation du concours.

2.2 La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants, et son application par l'Institut français de Prague.

2.3 Pour participer au concours les candidats doivent :

- a. se faire prendre en photo dans le cadre de l'animation photo du stand Campus France République tchèque
- b. remplir un formulaire d'inscription au concours fourni sur le stand.

2.4 Les candidats participent à titre individuel et une photo ne peut être liée qu'à une seule personne. Seul le nom apparaissant sur le formulaire d'inscription sera considéré par les organisateurs. En cas de victoire, c'est ce participant qui sera considéré comme « lauréat » par les organisateurs.

Article 3. Contenu des photos

3.1 Les photos à caractère notamment vulgaire, raciste, diffamatoire, discriminant ou portant atteinte à la dignité humaine, contraire à l'ordre public, violant de quelque manière que ce soit les droits d'un tiers sont refusées, les candidats ne disposant à cet égard d'aucun recours contre les organisateurs.

3.2 Le nombre de personnes sur chaque photo est limité à 10 personnes.

Article 4. Déroulement du concours

4.1 La prise de photo se réalise dans le cadre du stand « Studium po francouzsku- #choosefrance » au salon Gaudeamus à Brno **du 23 octobre au 26 octobre 2018 de 8h00 à 16h00**.

Les photos seront publiées le jour même par les organisateurs sur la page Facebook de Campus France République tchèque.

4.2 Le système de vote des internautes à travers les réactions Facebook « j'aime » et « j'adore » aura lieu **du 23 octobre au 8 novembre à midi (12h00)**.

Article 5. Sélection

5.1 Les photos ayant reçu le plus grand nombre de réactions Facebook « j'aime » et « j'adore » entre le 23 octobre 12h00 et le 8 novembre 12h00 seront désignées comme lauréates.

Seules les réactions sur la publication initiale de la photo seront prises en compte.

Article 6. Engagements des candidats et des lauréats

6.1 Du fait de leur participation au concours, les participants acceptent que leur photo soit publiée sur la page Facebook de Campus France République tchèque ainsi que sur son site internet, et ce à titre gracieux.

6.2 Les lauréats autorisent expressément les organisateurs à utiliser leurs nom(s), prénom(s) pour la publication de la liste des lauréats, quel que soit le support utilisé, notamment sur le site internet de l'Institut français de Prague, de Campus France République tchèque et de ses partenaires.

6.3 En cas de problème majeur indépendant de sa volonté, l'Institut français de Prague se réserve le droit d'annuler la manifestation.

Article 7. Prix

7.1. Les lauréats des trois photos ayant reçu le plus grand nombre de réactions Facebook « j'aime » et « j'adore » recevront les prix suivants offerts par les partenaires :

Lauréat n°1 : premier prix en partenariat avec la compagnie aérienne Volotea.

1 vol aller/retour pour deux personnes au départ de Prague (aller-retour)

Dates de réservation : du 8 novembre 2018 au 10 décembre 2018

Dates de Vols : du 8 novembre 2018 au 28 février 2019

Dates exclues : 4-9/12 // 19/12 – 06/01

Lauréat n°2 : deuxième prix en partenariat avec la compagnie aérienne Volotea.

1 vol aller/retour pour deux personnes au départ de Prague (aller-retour)

Dates de réservation : du 8 novembre 2018 au 10 décembre 2018

Dates de Vols : du 8 novembre 2018 au 28 février 2019

Dates exclues : 4-9/12 // 19/12 – 06/01

Lauréat n°3 : troisième prix en partenariat avec l'Alliance française de Brno.

Un cours collectif de français à l'Alliance Française de Brno pour une personne de février à juin 2019 (semestre de printemps).

7.2 L'Institut français de Prague prendra contact avec les lauréats du concours dans les meilleurs délais pour convenir des modalités d'envoi ou de remise des prix.

Article 8. Conditions de modification

L'Institut français de Prague se réserve le droit, pour quelque raison que ce soit, de modifier, de prolonger, écourter, suspendre ou annuler le concours, sans que sa responsabilité soit engagée de ce fait.

Article 9 - Responsabilité de l'organisateur

La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'éventuel dysfonctionnement du mode de participation au présent concours, lié aux caractéristiques même d'Internet ; dans ce cas, les participants ne pourront prétendre à aucune contrepartie de quelque nature que ce soit. Facebook n'est en aucun cas impliqué dans l'organisation et la promotion de ce concours. En conséquence, sa responsabilité ne pourra être engagée en cas de réclamation.

Article 10. Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au concours entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement, et de l'arbitrage des organisateurs pour les cas prévus et non prévus.